

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Théories de l'éducation I (2PS1341)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2
Pilier secondaire B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Léonie Liechti

Objectifs

Le cours « Théories de l'éducation I » abordera des questions centrales au croisement des domaines de la psychologie, de la pédagogie et d'autres sciences humaines. L'objectif de ce cours est d'abord d'attirer l'attention des étudiant-e-s sur l'importance d'un regard psychosocial et culturel pour la compréhension des processus de transmission des savoirs et d'apprentissage et, ensuite, de développer un regard critique sur les dispositifs et les processus d'enseignement, de formation, d'apprentissage mais aussi de recherche et de production des connaissances en éducation, en mobilisant des outils théoriques et méthodologiques centraux dans les champs concernés.

Contenu

A partir de thématiques actuelles, le cours vise à identifier et discuter en classe les éléments principaux de l'articulation entre « individus », « institutions » et plus largement « société » dans le domaine de la transmission formelle et informelle des savoirs, que celle-ci concerne l'éducation, la formation mais également des pratiques sociales et professionnelles plus diffuses. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à une réflexion active à propos des influences de la culture et de la société sur les manières dont la transmission et l'apprentissage ont été appréhendés et investis à travers l'histoire, en particulier dans les champs de l'éducation et de la formation.

Les impacts des changements et des innovations dans nos sociétés contemporaines sur l'éducation et la formation seront abordés par le biais de thématiques telles que le décrochage scolaire, les relations entre famille et école ou encore le recours au jeu dans des situations éducatives. Les cours « Théories de l'éducation I » et « Théories de l'éducation II » étant complémentaires, les étudiant-e-s sont fortement encouragé-e-s à suivre ces deux enseignements durant le semestre.

Forme de l'évaluation

L'évaluation se fera d'une part sur la base d'une présentation orale en groupe durant le semestre et en lien avec les contenus présentés en cours, et d'autre part sur la base d'un court travail écrit individuel (entre 1000 et 1500 mots), prolongeant la thématique de la présentation en groupe, et à déposer sur Moodle.

Le délai de remise des travaux écrits individuels pour la première passation est fixé au 15 janvier 2019. En cas d'échec, le délai pour la seconde passation est fixé au 15 avril 2019. Le non-respect des délais ou la non-participation à la présentation orale en groupe est considéré comme un échec.

La présentation détaillée des modalités d'évaluation et la constitution des groupes pour les présentations orales se feront lors de la première séance.

Documentation

Des lectures seront mises à dispositions des étudiants à chaque séance.

Pré-requis

Présence et participation active à la présentation orale de groupe durant le semestre

Forme de l'enseignement

Séances plénières. Date du premier cours : 20 septembre 2018. Les dates des séances suivantes seront communiquées lors du premier cours.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Théories de l'éducation I (2PS1341)